

DÉPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT DE LIMOUX
CANTON DE SAINT HILAIRE
MAIRIE DE VERZEILLE
11250 VERZEILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

ARRÊTÉ

Portant attribution du Complément Indemnitaire Annuel (CIA)
A MME HENRIQUES Céline, adjoint administratif territorial

Le Maire de la Commune de VERZEILLE

-Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
-Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 88,
-Vu le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 relatif au régime indemnitaire des agents de la Fonction Publique Territoriale,
-Vu le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,
- Vu l'arrêté ministériel du 20 mai 2014 pris pour l'application du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat
- Vu la délibération en date du 8/02/2018. Instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel pour le cadre d'emplois des catégories C à compter du 1er/02/2018

Considérant l'engagement professionnel de MME HENRIQUES Céline, adjoint administratif territorial

Vu le budget de la commune de Verzeille,

ARRETE

Article 1 : Pour 2024, MME HENRIQUES Céline, adjoint administratif territorial, percevra un complément indemnitaire annuel d'un montant annuel de 1000 €.

Article 2 : Ce complément sera versé au mois de novembre 2024.

Article 3 : Le présent arrêté sera transmis au comptable de la collectivité, et notifié à l'intéressée.

Article 4 : L'autorité territoriale certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe qu'en application des dispositions du décret n°65-29 du 11 janvier 1965 modifié le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le 05/11/2024
Le Maire



Notifié le : 05/11/2024
Signature de l'agent :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Henriques', is written over a horizontal line.